

Rencontre entre M. Jean Renaud et Yves Yollant le samedi 12 avril 2014 à propos de l'orgue de Dinard.

M. Renaud¹ me reçoit de manière très conviviale pour parler de cet orgue construit 1986.



Monsieur Jean Renaud

Nous parlons tout d'abord de l'ancien orgue, un Cavallé-Coll Convers inauguré en 1926 par Louis Vierne. Pendant la guerre il est démonté et déménagé plusieurs fois. Remonté sur place après la guerre, il donne vite des signes de fatigue.

¹ Jean Renaud succède en 1967 à son beau-père, Raymond Bouvet. Jean Renaud a commencé en 1960 comme ouvrier chez Bouvet, après avoir été technicien de laboratoire au CHR de Nantes en biologie. Raymond Bouvet écrivait et calculait tout ce qui lui était nécessaire pour la fabrication des orgues. Il a ainsi écrit plus de mille pages sur des feuilles diverses, soit le dos d'enveloppes soigneusement découpées, soit des papiers publicitaires. C'est un véritable trésor digne de l'art du facteur d'orgue de Dom Bedos.



L'ancien orgue Convers

Un premier devis d'Yves Sévère est fourni en 1968, sans suite.

En 1983 une consultation permet d'avoir plusieurs devis pour restaurer et améliorer l'orgue de Convers. A la fin de l'année, Jean-Pierre Decavèle² propose le Cahier des charges suivant pour la construction d'un orgue neuf.

VILLE DE DINARD : Eglise Notre-Dame

Construction d'un orgue neuf

CAHIER DES CHARGES

I - PROJET

L'orgue actuel de 2 claviers, un Mutin Convers des années 1930, d'assez médiocre qualité, défaillant, ne permettrait, une fois restauré, que l'interprétation d'un répertoire musical très limité et sa réutilisation dans une reconstruction ne ferait qu'entâcher le nouvel instrument et rendrait hypothétique une réussite sonore telle que tout bon facteur d'orgues pourrait la souhaiter.

² Jean-Pierre Decavèle, technicien conseil pour les orgues historiques. Il a travaillé jusqu'à l'âge de 89 ans, son dernier cahier des charges à été celui de Sainte Clothilde à Paris.

Il a donc été convenu en Commission Municipale de s'orienter vers l'acquisition d'un orgue entièrement neuf, bien adapté à l'édifice et à sa tribune.

L'esthétique choisie est plutôt celle d'un orgue classique français, comprenant 2 claviers, un grand orgue et un positif dorsal, et une pédale réelle. Cet instrument servira au culte, il accompagnera les chants et dialoguera avec une chorale, il servira l'interprétation du répertoire ancien (classique-français, Bach, Jusqu'aux pré-romantiques, Mendelssohn etc...) et par son étendue, 56 notes aux manuels et 30 à la Pédale, il permettra aussi l'interprétation d'un certain répertoire moderne (J. Alain, Messiaen, compositeurs d'aujourd'hui), auquel la palette sonore de l'orgue classique sied bien.

1/ Situation de l'instrument

L'orgue sera placé en tribune, le positif de dos en bordure ou en encorbellement. Il sera nécessaire de laisser suffisamment de place sur les côtés pour la chorale. La tribune fait 9m de large (8,45 m au niveau de la balustrade) sur 5 m de profondeur. La hauteur au centre est de 5m60. Il existe un passage entre la tribune et le clocher qui pourrait être fermé par des portes pour permettre l'accès (ce travail reste à la charge de la Mairie).

Le grand buffet comprendra l'alimentation dans son soubassement, le grand orgue (2e clavier) sera au niveau de l'entablement.

La pédale sera placée derrière le grand buffet, à la Silhermann, à même le plancher de la tribune. Cette solution permet de limiter en largeur le grand buffet et de gagner de la place sur les côtés pour la chorale. Vouloir placer la pédale dans le grand buffet entraînerait une limitation de sa composition (Bombarde, Soubasse, difficilement logeables).

2/ Le buffet - console

Il sera donc à deux corps. Les jeux de Pédale places derrière seront protégés par des claires-voies.

Les deux buffets auront le minimum de profondeur, compte tenu de la composition, le grand corps pourra être en encorbellement sur les côtés du soubassement, d'environ 45 cm, si une structure classique est adoptée. La largeur du soubassement ne devrait pas dépasser 3 m et le grand corps 3,80 m au niveau de l'entablement. La mécanique demandée obligera une distance d'environ 80 cm entre les deux corps. Le Positif de 4 pieds sera fait en proportion du grand buffet en 8 pieds. A moins que le facteur ne préfère réduire au 6 pieds le plus grand tuyau de façade, auquel cas le Positif serait de 3 pieds.

Le facteur fera des propositions de dessin de buffet. Celui-ci pourra être à tourelles et plates-faces (3 tourelles encadrant 2 plates-faces) à structure traditionnelle française, ou procéder d'une autre **esthétique** et présenter un aspect **différent**- L'édifice n'oblige à aucun style particulier. L'important est d'équilibrer les volumes et donner de l'élégance à l'ensemble. Une décoration est à proposer.

Le buffet pourra être de chêne ciré, ou d'un bois blanc peint (sapin, pin).

Le Prestant du Positif, la Montre et le Prestant du Grand orgue auront leurs basses écussonnées en façade. Ils seront en étain, au moins à 85 %, bien polis et brunis.

La console sera en fenêtre dans le soubassement du Grand orgue.

Sa présentation sera soignée, le tirage des jeux perpendiculaires à la façade avec des tirants carrés en chêne garnis de pommettes en fruitier, les noms des jeux marqués sur des étiquettes en papier ou parchemin, les claviers aux cotes à déterminer seront élégants, diatoniques plaquées d'os ou d'ivoire, feintes en ébène, éventuellement décorées de filets.

Le pédalier en chêne sera à l'allemande, à bec.

3/ - La composition : 21 jeux/23jeux.

POSITIF DE DOS 1er clavier, 56 notes, 9 jeux

MONTRE 4	BOURDON 8	CROMORNE 8
PLEIN JEU 3 RANGS	FLUTE 4 A CHEMINEE	
	NAZARD	
	GEMSHORN 2	
	TIERCE	
	LARIGOT	

GRAND ORGUE 2e clavier, 56 notes, 8/9 jeux

MONTRE 8	BOURDON 8	TROMPETTE 8
PRESTANT 4	CORNET 5R	CLAIRON 4
DOUBLETTE 2		x VOIX HUMAINE 8
PLEIN JEU 5Rangs		

PEDALE 4/5 jeux - 30 notes

SOUBASSE 16 en bois BOMBARDE 16 en bois

FLUTE 8 en bois TROMPETTE 8

x FLUTE 4 en métal

COPULA II/I TIRASSES : 2 - TREMBLANT

x : jeux en variante, à chiffrer à part.

Cette composition a été arrêtée dans le cadre d'une Commission municipale.

4/ - Les sommiers

Ils seront à gravures et registres coulissants, parfaitement étanches, sans emprunts ni fuite. Ils **seront** calculés juste pour une bonne intonation des tuyaux, et une bonne alimentation des différents mélanges de jeux, sans houppelements. Les layes seront bien étanchées, les **soupapes garnies de peau**, **les** boursettes en peau d'agneau.

Le grand orgue aura une disposition diatonique, côté ut et ut dièse en harmonie avec la façade adoptée, et le Positif sera chromatique avec un ravalement des basses de 6 ou 9 notes.

La disposition de la pédale pourra être soit diatonique, soit chromatique au choix du facteur, en un ou deux sommiers pour la commodité de la mécanique.

Il sera employé pour les barrages du chêne ou du sapin, pour les ceintures, registres, chapes, faux-sommiers, du chêne bien sec. La table pourra être en massif ou en multipli suivant les possibilités du facteur et les conditions de chauffage de l'édifice.

Le facteur peut proposer d'autres solutions, à condition qu'elles soient tout aussi performantes et que leur aspect soit satisfaisant.

5/ - La mécanique des jeux

De conception et réalisation traditionnelles, tirants carrés en chêne, pilotes octogonaux en chêne ou carrés en fer, balanciers et bras en fer. Une solution avec des grands balanciers en bois à la Silbermann ou Heyer serait aussi possible. Le fonctionnement devra être aisé, sans bruit et la course la même pour tous les registres.

6/ - La mécanique des notes

L'orgue est de conception mécanique directe. Etant donné sa disposition, la mécanique sera directe et suspendue au grand orgue avec un grand abrégé en chêne pour ses rouleaux et châssis, bras en fer, vergettes en bois à déterminer (chêne ou autre essence). Celle du Positif sera poussante par pilotes et balanciers en bois, avec un petit abrégé de ravalement.

La mécanique de pédale se fera soit par doubles balanciers (si disposition chromatique) soit par équerres, vergettes et abrégés.

7/ - L'alimentation

Pour obtenir un vent suffisamment vif, il sera proposé soit un grand soufflet à lanterne, Soit deux soufflets à pli à l'allemand Le ou les soufflets seront dans le soubassement, sur un plancher en-dessous duquel passera la mécanique de pédale. Les porte-vent seront en bois (chêne ou sapin) bien calculés pour une bonne alimentation, en évitant au maximum les coudes et angle préjudiciables.

Les postages, en principe en plomb sauf si, pour des raisons d'économie invoquées par le maître d'ouvrage, il était nécessaire de prévoir d'autres matières.

Les pièces gravées en bois bien étanchées laisseront l'accès aux différentes parties de l'orgue.

8/ - La tuyauterie

Les principaux seront en étain sur pieds d'étoffe pour les tuyaux intérieurs. Ceux de façade auront corps et pieds en étain à 90 %.

Les bourdons et mutations seront en étoffe ou plomb.

Les corps des anches seront en étain, les pieds en étoffe.

Les tuyaux de bois seront, au choix, en chêne, châtaignier ou sapin (à préciser au devis).

Seront en bois les 12 basses des 2 bourdons, la soubasse et la flûte 8 de la pédale, ainsi que la bombarde.

Les tuyaux seront montés et embouchés pour permettre une belle harmonie à la "française".

La pression pourrait être de l'ordre de 80 mm d'eau.

Les diapasons utilisés seront ceux de la facture française classique (Dom Bedos, Cliquot au choix, ou même antérieur) adaptés aux qualités acoustiques de l'édifice.

L'harmonie

De ce poste dépend en grande partie la réussite musicale de l'instrument. Étant donné la réverbération de la nef, qui est sonore, une harmonie à touches plutôt basses, scintillante, ayant du tranchant et du moelleux, est souhaitable. Ce sont des raisons acoustiques qui ont orienté le choix esthétique qui a été fait il est bien entendu que cette orientation devra être conservée au niveau de l'harmonie.

Le ton sera au diapason moderne et l'accord égal, compte tenu du rôle d'accompagnateur qu'aura aussi l'instrument.

Outre les qualités de l'harmonie, seront aussi appréciées les qualités d'accord qui devront être durables.

Les anches aussi, et surtout, dirons-nous "à la française" auront le brillant ainsi que les qualités d'attaque et de tenue d'accord nécessaires.

II - PRESENTATION DU DEVIS

Le facteur d'orgues doit chiffrer le projet tel que présenté dans le présent projet, mais il a aussi la possibilité de proposer des variantes, tout en restant dans la même importance d'instrument. Il peut par exemple vouloir intégrer la Pédale au grand buffet (mais à condition que l'instrument ne soit pas trop élargi, il faut de la place pour la chorale).

Tout projet devra être homogène, suffisamment typé, et respecter une unité de technique et de matériaux.

Le soumissionnaire est tenu de donner suffisamment de précisions quant au descriptif de ses prestations et leur coût (prix en PT, en TTC, TVA 18,60 %).

Le devis présenté par chapitre, chiffrera les différents postes suivants :

- I/ Plans, études
- 2/ Buffet en 2 corps, charpente, caissons pédale
- 3/ Construction des sommiers
- 4/ Alimentation, soufflets, ventilateur électrique, porte-vent, postages, pièces gravées
- 5/ Mécanique des notes
- 6/ Mécanique des jeux
- 7/ Console, claviers, pédalier, banc
- 8/ Fabrication des jeux
en métal par jeu
en bois par jeu
- 9/ Transport, montage
- 10/ Harmonie, accord

Le soumissionnaire peut proposer une offre de reprise chiffrée de l'ancien instrument.

CONDITIONS GENERALES DU PROJET

- Prix :

Le prix comprendra tous les frais, y compris le transport, les frais de séjour du personnel, à l'exclusion des frais d'échafaudage et d'électricité. Il sera exprimé en HT et en TTC, avec un détail chapitre par chapitre.

il sera actualisé à la passation du marché et révisable selon la formule :

....

- Délais :

- Délai d'exécution - 30 mois commençant à courir après la délivrance de l'ordre de service
- Délai d'option : 3 mois après l'ouverture des plis
- Délai de réponse : 1 mois date à date après la réception du dossier d'appel d'offre

- Garanties :

Garanties de 10 ans sur toutes les pièces et la main d'œuvre, l'entretien étant assuré par l'Entreprise constructrice de l'instrument.

- Modalités de paiement

Sur situation de travaux, il sera versé des acomptes dont la périodicité est à déterminer. Le montant total des acomptes sur situation ne pourra pas dépasser les 90 % du prix. Les revalorisations pourront être effectuées sur chacune des situations de travaux.

Le solde ne sera versé qu'après réception de l'instrument et présentation d'un décompte définitif.

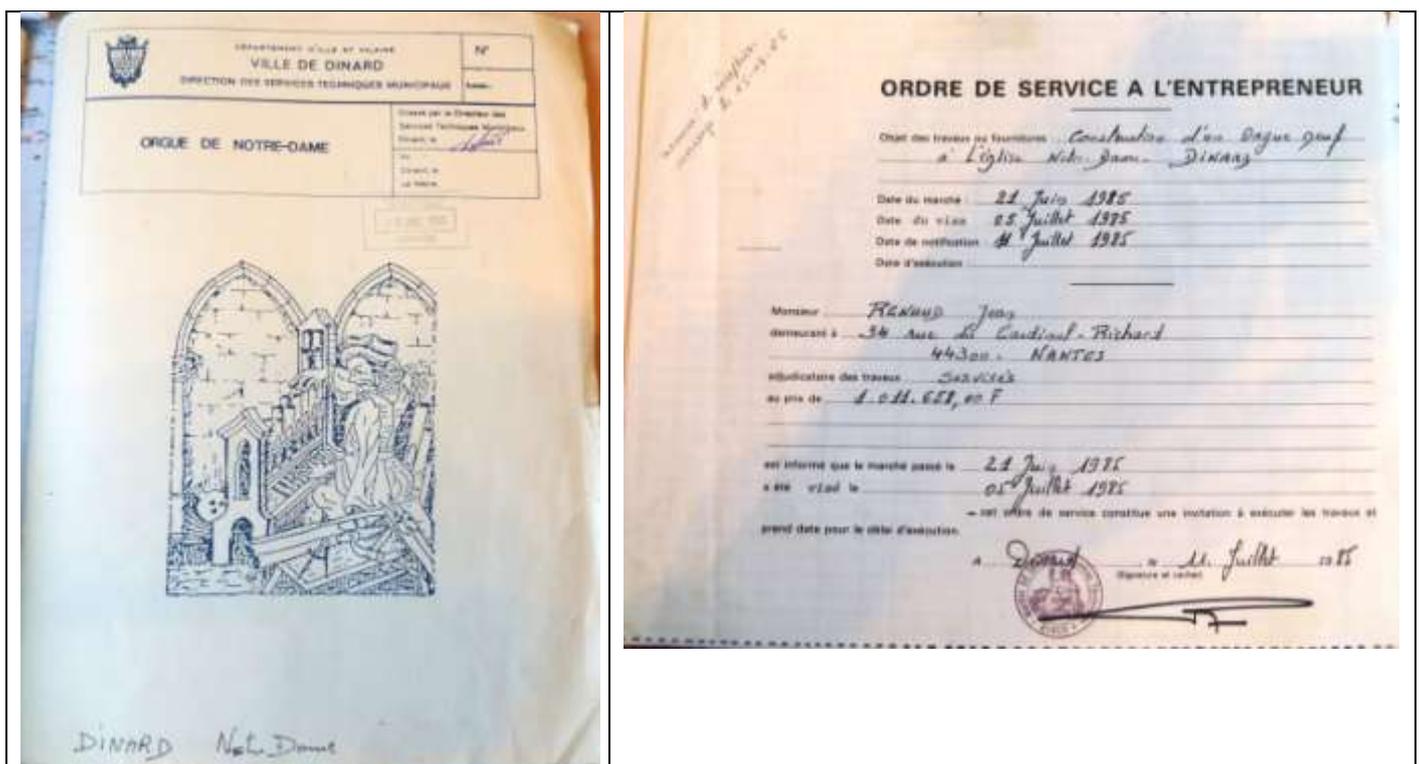
Il sera pratiqué une retenue de garantie de 5 % qui pourra être versée à l'issue d'une période de garantie totale d'un an à compter de la date de réception.

- Conditions particulières

La Municipalité, Maître d'ouvrage, se réserve le droit de demander une modification en sus ou en moins du projet afin de pouvoir respecter l'enveloppe financière qu'elle s'est fixée.

Les variantes au projet type sont admises, mais le projet type doit être chiffré. De toute façon, le facteur devra bien définir son projet, son esthétique, sa réalisation, et donner toutes précisions utiles sur les techniques et les matériaux qu'il propose.

-*-*-*-

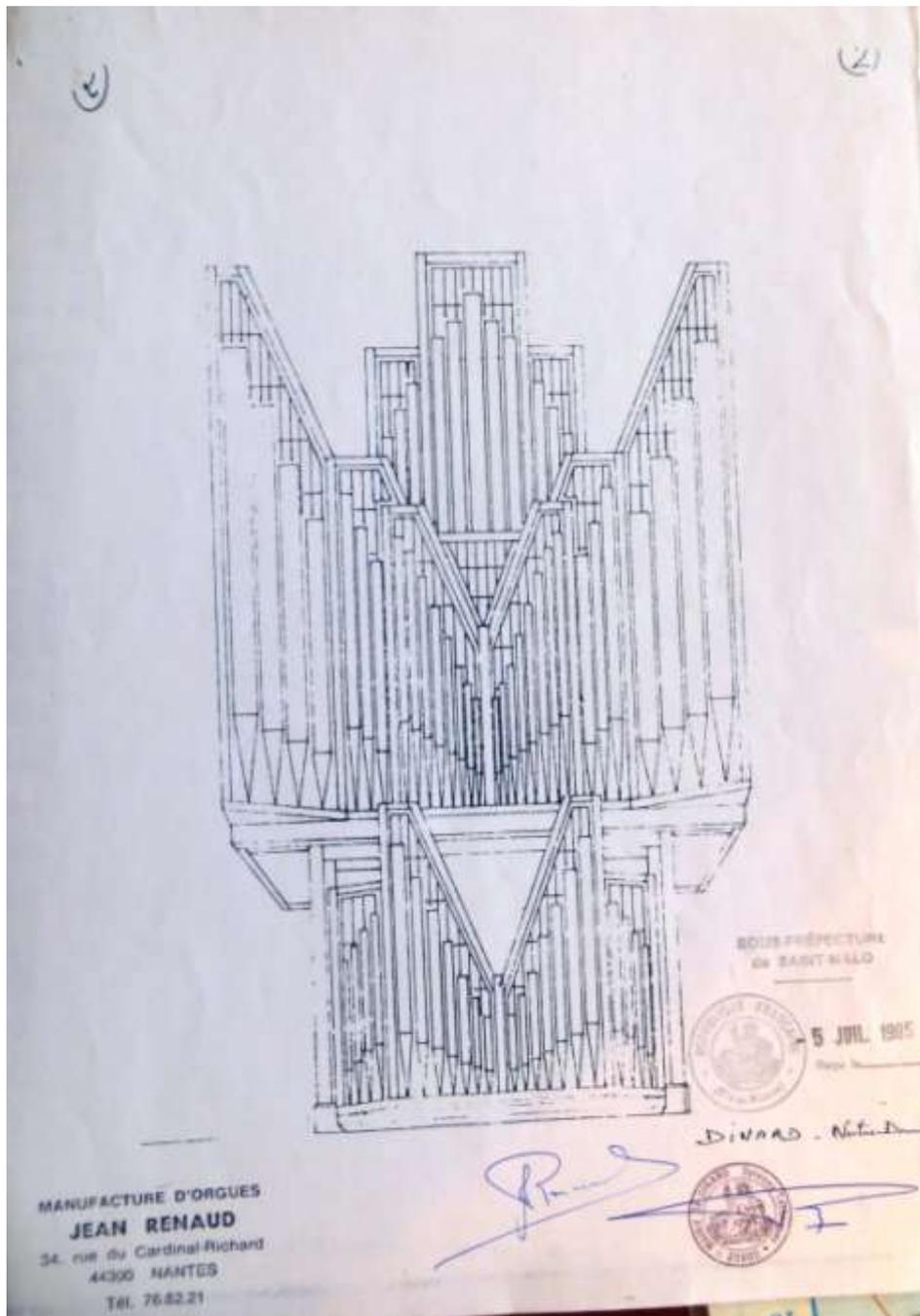


C'est la maison Renaud qui a été retenue pour réaliser cet orgue neuf. Il se situe entre la construction de l'orgue de Dourgnes (le plus gros de la maison) et des travaux d'extension à Tours simultanément à l'orgue de Batz sur mer.

L'orgue a été construit entre octobre 1985, date de la première facture pour des approvisionnements et juillet 1986. Douze personnes de l'entreprise ont travaillé sur l'orgue comme le confirme le relevé des heures passées tenu scrupuleusement à jour que M. Renaud m'a montré.

L'orgue a complètement été monté dans l'atelier de la rue du Cardinal Richard à Nantes, avant d'être démonté et remonté à Dinard.

Les plans ont été faits par Jean Paul Lengland qui était alors chef d'atelier.



Des visites régulières à l'atelier ont été faites par Jean-Pierre Decavèle et par les abbés Legrand et Lebreton.

Toute la tuyauterie, de la fonte à la préparation des feuilles d'alliage d'étain et à la soudure de chaque tuyau, a été réalisée par Jean-Pierre Halatre.

L'harmonie a été réalisée par Jean-Pierre Hurvy qui sortait tout juste d'une formation chez le facteur harmoniste Haerpfer.

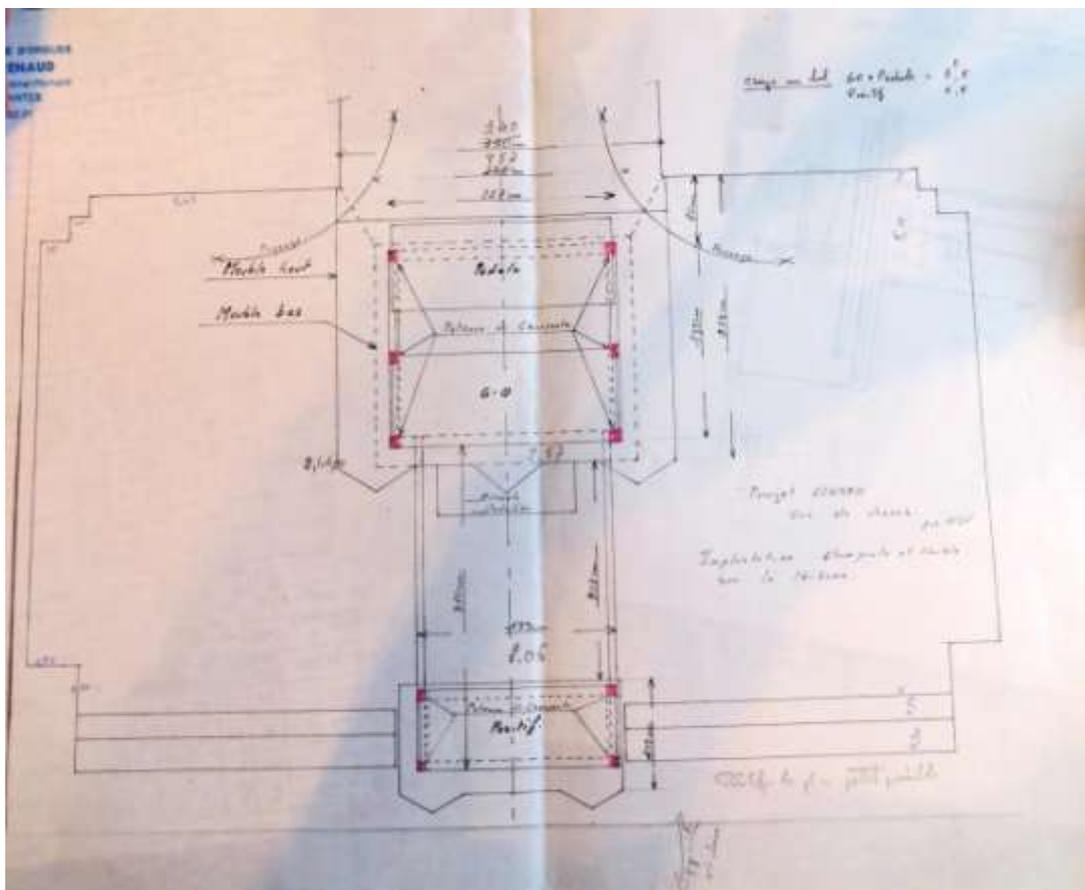
Le bois servant à la réalisation était stocké dans le jardin attenant, environ cinq à six années afin qu'il vieillisse.

Monsieur Renaud signale également avec humour les « chicaneries » que lui avaient faites les services du percepteur de l'époque, trésorier de la ville de Dinard. En effet ils voulaient avoir les factures des fournisseurs de l'entreprise comme le bois qui était stocké depuis des années ou les lingots d'étain dont les fournisseurs étaient multiples sur ce marché très changeant. Cela s'est vite arrangé grâce à l'intervention de Mme. Renaud qui assurait la comptabilité de l'entreprise.

Qu'est devenu l'ancien orgue ?

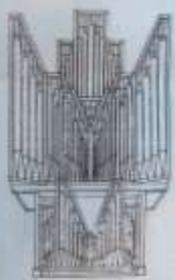
Seul un sommier a pu être récupéré et a été revendu à un particulier, quant à la tuyauterie, celle-ci a été dispersée dans différents lieux.

M. Renaud possède encore toute la liasse des plans de construction. Ainsi que tout le dossier avec les notes les factures etc.



Plan d'implantation

ÉGLISE NOTRE-DAME DE DINARD
Samedi 12 juillet 1986 à 21 heures
**INAUGURATION
 DE L'ORGUE**
 (Facteur d'orgue : Jean RENAUD)



CONCERT D'INAUGURATION PAR
Geoffrey MARSHALL

ENTRÉE GRATUITE

Bénédiction de l'orgue le dimanche 13 juillet (messe de 10 heures)
 Organiste titulaire : L. JACOVACCI.



FRANÇOIS ESPINASSE est né en 1927 à Dinard au Conservatoire de Tréguier. Il fut élève de M. de la Roche de Beau-ESPINASSE, puis de son père à Dinard (1948 au Conservatoire d'Orléans).

Après des études musicales au Tréguier en 1950 et au Conservatoire de Dinard en 1952.

Après une période de concertiste à Dinard, il est nommé titulaire de l'orgue de la cathédrale de Dinard en 1958.

Professeur d'orgue à l'École Nationale Supérieure de Musique de Paris, il est nommé directeur de l'orgue de la cathédrale de Paris.

XXIèmes Nationales de l'Orgue

Eglise Notre-Dame de DINARD
28 septembre 1985 - 18 h
AUDITION PAR
FRANÇOIS ESPINASSE

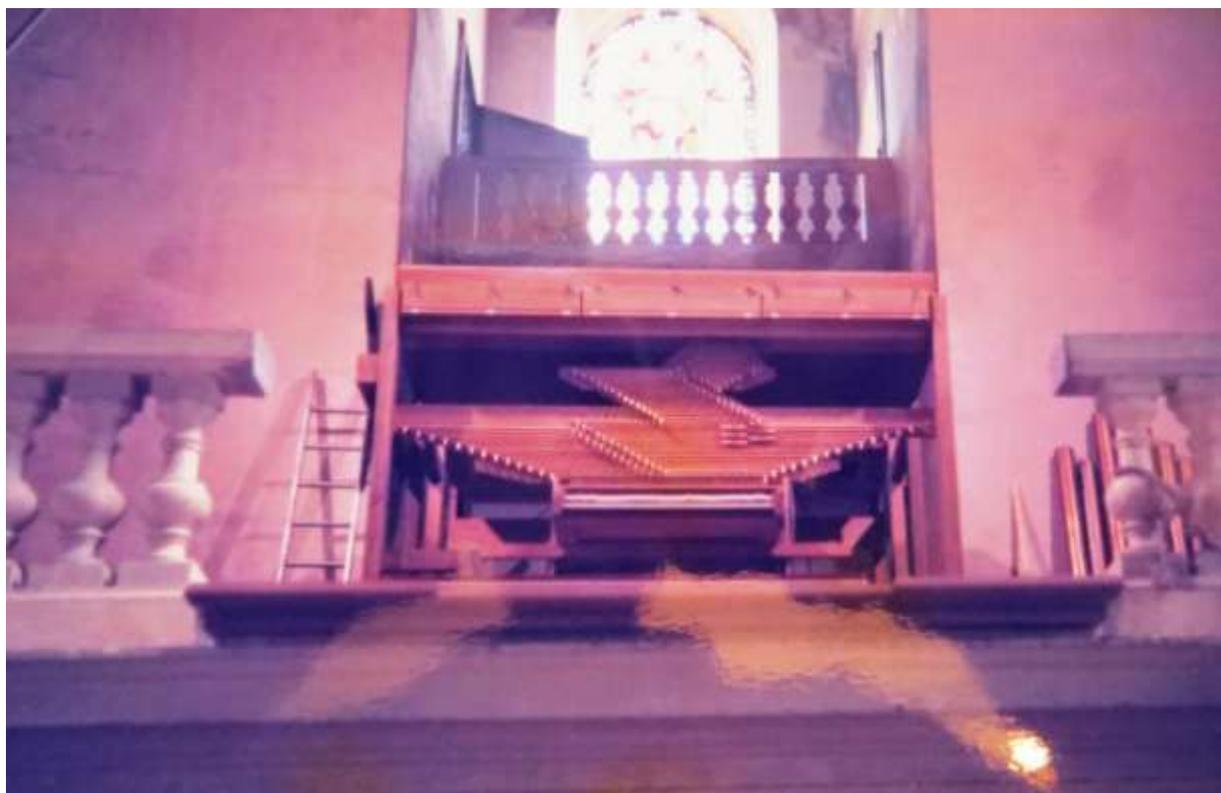
A. ADAM (1875-1957)
 Op. 10, 8ème

FRANÇOIS CORNÉ DE ARAGO (1775-1840)
 Suite de sonnet-épigramme de son frère

Carl N. F. BACH (1714-1786)
 2ème

Jean-Pierre LUDWIG (1817)
 Prélude n° 11

Jean SIBELIUS (1865-1957)
 Opus 10, 1er



Première phase de montage



Jean Renaud sur un autre chantier à l'époque de la construction de Dinard